



SNUDI.FO

**Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs
et professeurs des écoles de l'enseignement public Force Ouvrière**

Evaluation en grande section de maternelle Une évaluation « facultative » qui doit être retirée sans délai !

A quelques jours des congés d'automne, le ministre prévoit un nouveau dispositif d'évaluation pour les grandes sections de maternelle. Il s'appuierait sur un livret d'« aide à l'évaluation des acquis en fin d'école maternelle » qui prévoit d'« articuler le bilan de santé et l'évaluation des acquis » et définit trois étapes :

- « repérage » en novembre et décembre des comportements à l'école dans l'objectif de trier les élèves en trois catégories : « rien à signaler », « risque » et « haut risque » !
- des « séances d'entraînement » quotidiennes organisées pour les élèves étiquetés « risque » et « haut risque » ;
- bilan entre mai et juin pour évaluer les acquis des élèves par des « séries d'épreuves collectives ou en petits groupes d'une durée d'environ trente minutes par série »...

Le SNUDI-FO s'adresse au ministre pour qu'il abandonne son projet

Ce projet s'inspire du rapport de l'Inserm de 2005 qui suggérait une détection précoce des « troubles du comportement » dès trois ans pour « prévenir la délinquance » et du rapport du député Bénisti qui, la même année proposait de repérer les comportements « à risque » dès la crèche.

Le SNUDI-FO, opposé à toute forme de fichage, rappelle que la meilleure prévention réside dans la défense et le renforcement des aides et des structures spécialisées mises à mal par la loi du 11 février 2005. Face à l'indignation générale, le ministre a dû opérer un premier recul en admettant que l'évaluation n'est qu'« un outil sans caractère obligatoire », « facultatif ». Le SNUDI-FO prend acte du caractère non obligatoire de cette évaluation et s'adresse au ministre pour qu'il abandonne définitivement ce projet.

Multiplier les évaluations des élèves pour modifier les règles d'évaluation des enseignants

Chacun se souvient des propos outranciers du ministre Darcos pour accabler l'école maternelle et la « réorganiser » : Grande Section rattachée à l'élémentaire, accueil des 3-4 ans dans des structures payantes du type jardin d'éveil... c'est « 4,5 milliards d'euros d'économie » avait lâché un représentant des autorités.

L'évaluation, déjà préconisée en 2010 pour imposer des audits d'écoles maternelles, doit permettre aux autorités d'« évaluer la qualité de l'enseignement, l'intégration du socle commun dans les apprentissages » en grande section de maternelle. Avec la multiplication des évaluations en tous genres (élèves, enseignants, écoles), le ministre veut rendre les enseignants responsables des résultats et des difficultés des élèves.

Prévenir l'échec scolaire nécessite le rejet de l'austérité et l'abandon de la RGPP

Le ministre et ses représentants tentent de justifier leur projet par un souci d'organiser une « remédiation » (Luc Chatel) et une « prévention précoce » (le directeur général de l'enseignement scolaire).

Ils déclarent aux médias: « Est-ce qu'il faut attendre qu'ils soient en échec au CP ? Ce qui serait stigmatisant, c'est d'attendre qu'ils échouent (...). »

Pour le SNUDI FO, la seule véritable prévention de l'échec scolaire : c'est la création de tous les postes en maternelle et l'arrêt des fermetures d'écoles maternelles entières (2 392 maternelles publiques ont disparu en 10 ans) pour stopper la chute de 30% en 2000 à 9,96% en 2010 du taux de scolarisation des 2/3 ans, le rétablissement des 9 869 postes d'enseignants supprimés en cette rentrée, l'annulation des 5400 suppressions de postes programmées en 2012 dans les écoles, le rétablissement des 6000 postes de RASED...

Montreuil le 15 octobre 2011

